

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de Tennis Québec qui a eu lieu le mardi 27 juin 2023 à 11h00 en visioconférence

1. Ouverture de la réunion de l'assemblée extraordinaire

Ouverture de l'assemblée à 11h00.

2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée

« Il est proposé et secondé d'ouvrir la réunion, que Christiane Bergevin agisse à titre de présidente de l'assemblée et que Stéphanie La Rocque soit désignée comme secrétaire de l'assemblée. »

RÉSOLUTION : CA/416.1.27.06.2023

3. Vérification du quorum

Le quorum pour l'assemblée extraordinaire de Tennis Québec est vérifié et atteint.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

« Il est proposé et secondé que l'ordre du jour tel que lu soit adopté. »

RÉSOLUTION : CA/416.2.27.06.2023●

5. Présentation des modifications aux règlements généraux

La secrétaire de l'assemblée invite les gens à prendre connaissance des modifications apportées aux règlements généraux et effectue un résumé de celles-ci.

Adoption du texte des règlements généraux

« Il est proposé et secondé que le texte des règlements généraux soit accepté. »

RÉSOLUTION : CA/416.3.27.06.2023

6. Adoption des modifications proposées aux règlements généraux

« Il est proposé et secondé que les modifications proposées aux règlements généraux soient adoptées. »

RÉSOLUTION : CA/416.4.27.06.2023

7. **Levée de l'assemblée**

« Il est proposé et secondé de lever l'assemblée à 11h15. »

RÉSOLUTION : CA/416.5.27.06.2023

Stéphanie La Rocque, secrétaire

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de Tennis Québec qui a eu lieu le mardi 27 juin 2023 à 11h15 visioconférence

1. Ouverture de la réunion et désignation du président et du secrétaire de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 11h15. Le quorum pour l'assemblée générale est vérifié et atteint.

« Il est proposé et secondé d'ouvrir la réunion, que Christiane Bergevin agisse à titre de présidente de l'assemblée et que Stéphanie La Rocque soit désignée comme secrétaire de l'assemblée. »

RÉSOLUTION : AGA/416.6.27.06.2023

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

« Il est proposé et secondé que l'ordre du jour tel que lu soit adopté. »

RÉSOLUTION : AGA/416.7.27.06.2023

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

« Il est proposé et secondé que le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle soit adopté. »

RÉSOLUTION : AGA/416.8.27.06.2023

4. Présentation du rapport annuel

La directrice générale commence par remercier la permanence, le conseil d'administration, les partenaires et les contractuels. Ces personnes sont responsables de la tenue des activités compétitives (tournois, ligues, Jeux du Canada, tournées, etc.) et récréatives (tournées scolaire et estivales, et ligues de tennis récréatif). Elle mentionne que plusieurs activités de formation ont eu lieu pour les entraîneurs et les officiels. Les plateformes LinkedIn, Facebook et Instagram comptent de plus en plus d'abonnés et le site internet a été revampé. Le plan stratégique 2023-2026 a été effectué en collaboration avec de nombreuses parties prenantes de l'organisation.

5. Rapport du trésorier

Le trésorier a présenté les revenus et les charges et a élaboré sur les excédents. Pour son bilan, il a parlé de la situation positive de l'organisation, en commençant par les dépôts à terme lesquels sont au même montant que l'an dernier afin de réaliser des projets futurs.

L'encaisse est plus élevée que l'an dernier causée par la majorité des subventions qui ont déjà été reçues alors que comme on peut voir en fin d'année passée, des sommes importantes étaient encore à recevoir. Toutefois, les apports reportés ont considérablement augmenté en 2023. Les apports reportés sont des sommes spécifiquement prévues pour la réalisation de certains projets et activités de Tennis Québec.

L'actif net de la fédération est de 985K\$ en date du 31 mars 2023 alors qu'il était de 937K\$ l'an dernier.

6. **Choix du président et du secrétaire de l'élection des administrateurs de Tennis Québec**

« Il est proposé et secondé que Stéphanie Larocque agisse à titre de présidente de l'élection et qu'Andréanne Martin soit désignée comme secrétaire »

RÉSOLUTION : AGA/416.9.27.06.2023

7. **Élection des administrateurs**

La présidente du comité d'élection indique que deux administrateurs quittent le CA de Tennis Québec, car ils ont atteint le terme maximal soit 3 termes de 2 ans. Elle les remercie pour leur contribution au cours de toutes ces années.

Le CA a donc deux postes vacants et nous avons reçu une candidature recevable puisque le CA désire que les régions demeurent représentées. Cette candidature très intéressante est présentée.

« Il est proposé et secondé que Paul Fradette devienne administrateur de Tennis Québec »

RÉSOLUTION : AGA/416.10.27.06.2023

8. **Nomination des experts-comptables**

« Il est proposé et secondé que la firme APSV, représentée par Sébastien Vandal soit mandatée à titre de firme vérificatrice des états financiers de Tennis Québec pour l'année 2023-2024. »

RÉSOLUTION : AGA/416.11.27.06.2023

9. **Varia**

Il n'y a pas de varia.

10. **Levée de l'assemblée**

« Il est proposé de lever l'assemblée à 11h30. »

RÉSOLUTION : AGA/416.12.27.06.2023

Stéphanie La Rocque, secrétaire